





RÉSUMÉ

La transformation structurelle des économies africaines reste la première priorité, et la stratégie privilégiée pour la réaliser est l'industrialisation. La réalisation de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et des objectifs de développement durable exigera de restructurer en profondeur les stratégies de croissance définies à travers le continent.

Même si l'Afrique est arrivée tardivement à l'industrialisation, elle dispose d'une occasion intéressante en 2016 pour adopter de nouveaux modèles économiques dédiés à l'industrialisation. Ce changement exige des gouvernements qu'ils prennent en compte les ressorts, les difficultés, les avantages et les inconvénients de l'industrialisation écologique – et les intègrent à leur visions et à leur plans d'action. Il est opportun de tirer parti de la dynamique créée par l'Accord de Paris sur le climat et des objectifs de développement durable pour modifier les stratégies économiques existantes.

La démystification de la croissance verte facilitera la restructuration de la croissance économique africaine et favorisera le développement durable. L'adoption de normes environnementales ne sera pas envisagée comme un obstacle à la compétitivité de la fabrication, mais comme son moteur. Elle est en effet susceptible d'améliorer l'efficacité des utilisations énergétiques et de découpler l'utilisation des ressources de la croissance de la production. Si certains pays ont déjà montré la voie, il sera toutefois plus bénéfique de définir une approche régionale pour l'écologisation des infrastructures, des structures industrielles essentielles ainsi que des flux commerciaux de chacune des régions.

La croissance de l'Afrique se caractérise par une forte dépendance à l'égard des ressources naturelles et une faible productivité sectorielle. Elle nécessite des consommations élevées d'énergie et de matières premières et génère d'importants déchets. Ces facteurs contribuent à la raréfaction des ressources et à la cherté des coûts de production, elle-même compromettant la compétitivité du secteur industriel africain au niveau mondial.

L'industrialisation écologique offre à l'Afrique l'occasion de réussir un modèle de transformation structurelle qui est source de croissance durable et inclusive, d'emplois et qui sauvegarde la productivité des ressources naturelles. La croissance de la région a créé peu d'emplois et causé la dégradation du précieux capital naturel africain. La transformation structurelle fondée sur l'industrialisation accroîtra à juste titre et inévitablement la mise à contribution des ressources. Néanmoins, les stratégies visant à écologiser les principales dimensions du processus industriel, renforceront sa compétitivité et l'efficacité de son utilisation des ressources – en créant des emplois, en renforçant sa résilience face aux effets climatiques et en réussissant le découplage avec la dégradation environnementale. Les pays africains s'engagent aujourd'hui plus activement à promouvoir le développement vert inclusif. La rapidité et l'efficacité de cette réorientation stratégique s'amélioreraient si l'Union africaine suscitait un engagement collectif en ce sens.

Les gouvernements sont essentiels pour ce qui est de définir la voie menant à l'industrialisation écologique. Les décideurs doivent en effet formuler des orientations claires, cohérentes et à long terme en ce qui concerne la définition du cadre institutionnel et les incitations crédibles qui permettront la transformation structurelle. Cette réorientation des stratégies économiques requiert, non pas un léger ajustement des outils politiques actuels, mais un changement radical de direction. Ce dernier sera confirmé par les dirigeants gouvernementaux au niveau le plus élevé. Outre l'adoption de politiques et de stratégies efficaces et inclusives sur l'économie verte, des mesures pertinentes seront nécessaires pour rendre l'industrialisation écologique, afin d'instaurer un environnement politique respectueux de la bonne gouvernance et des institutions; doté de ressources financières et de technologies appropriées et ayant des capacités humaines de grande qualité. Cette tâche n'incombe pas seulement aux gouvernements. Elle nécessitera en effet des partenariats entre les gouvernements, les entreprises, la

société civile, les groupes de producteurs, les organisations de quartier, les municipalités, les chercheurs et les experts techniques.

L'industrialisation écologique donne l'impulsion nécessaire pour transformer les chaînes d'approvisionnement actuelles reliant les ressources naturelles aux marchés, en chaînes de valeur qui diversifient les économies africaines et accroissent la valeur ajoutée. Dans le contexte de la raréfaction rapide des ressources, l'Afrique, qui est richement dotée en matière premières, doit cesser d'être un fournisseur secondaire et exploiter pleinement le potentiel que recèlent les ressources naturelles en diversifiant pour obtenir une plus grande valeur ajoutée et en assurant la transformation ainsi que la commercialisation. La Vision minière pour l'Afrique offre un bon exemple de changement radical.

La croissance économique mondiale a été affectée par les dynamiques économiques en cours – notamment les problèmes dans la zone euro, en Chine, au Brésil et dans la Fédération de Russie, et la chute du prix du pétrole – et s'est ralentie en 2015. Le ralentissement économique chez les principaux partenaires commerciaux de l'Afrique a inévitablement eu des incidences sur ses résultats économiques. La croissance a baissé de 3,9 % en 2014 à 3,7 % en 2015. La forte dépendance de l'Afrique à l'égard des exportations de matières premières à destination des autres régions du monde, a réduit les revenus de l'État et fait baisser les investissements. La croissance de nombreux pays africains a été stimulée ces dernières années par l'accroissement de la consommation privée, elle-même étant due à la hausse de la demande intérieure, cette dernière découlant de l'augmentation des dépenses publiques dédiées aux projets d'infrastructures et de l'amélioration des revenus de la classe moyenne. L'augmentation des investissements entrants a également stimulé la croissance par suite de l'amélioration de l'environnement commercial et de la diminution du coût des transactions. La baisse des cours des produits de base creuse toutefois les déficits budgétaires de la plupart des pays, en particulier ceux qui dépendent fortement des exportations de pétrole et de gaz, et exige de leur part qu'ils révisent leurs plans de dépenses publiques.

La vulnérabilité de l'Afrique à ces chocs externes l'oblige à repenser sa stratégie de croissance et de développement globale selon quatre grands axes:

- ▶ Premièrement, la croissance économique de l'Afrique n'a pas été inclusive: le nombre d'Africains vivant dans la pauvreté absolue s'est accru et les inégalités restent très préoccupantes.
- ▶ Deuxièmement, la croissance est allée de pair avec l'exploitation accrue de ressources naturelles non renouvelables. Elle a ainsi été préjudiciable aux sols, à l'eau, aux forêts et à la biodiversité qui forment la base de ressources naturelles de l'Afrique, sa richesse et sa variété.
- ▶ Troisièmement, la structure des économies africaines est restée principalement fondée sur l'extraction des matières premières, avec une création de valeur ajoutée et d'emploi limités.
- ▶ Quatrièmement, l'Afrique commerce davantage avec les autres régions du monde qu'avec le reste du continent. La réorientation stratégique, qui s'étendra à toutes les régions de l'Afrique, pourrait renforcer les liens aux niveaux des pays et de la région – par la réduction des importations considérables de produits alimentaires; une meilleure utilisation des ressources renouvelables, en particulier de l'eau et de l'énergie; et par le lancement d'activités industrielles compétitives.

Les dirigeants africains doivent relever le défi de transformer leurs modes de production; de créer des infrastructures à l'échelle du système afin d'assurer la sécurisation des approvisionnements en eau, en produits alimentaires et en énergie. L'industrialisation écologique inclusive offre la possibilité de réaliser ces objectifs. De plus, étant donné que la plupart des pays africains ont à relever les mêmes défis environnementaux, écologiser le développement de l'Afrique encouragera l'intégration régionale, la coopération et le développement des capacités d'innovation sur l'ensemble du continent. Il reposera alors sur des fondations plus solides, plus intelligentes d'un point de vue technologique, et plus durables.



Il n'y a jamais eu de moment aussi propice pour les pays africains d'opter pour ce modèle de développement. Trois accords mondiaux historiques ont été signés l'année dernière. Ils cadrent avec la nécessité pour l'Afrique de s'industrialiser en misant sur une croissance verte inclusive. Le premier accord est celui de la 21e session de la Conférence annuelle des Parties (COP21), signé lors de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques tenue à Paris en décembre 2015. Signé par tous les pays, il envisage, dans ses termes, une économie mondiale à faible émission de carbone et l'abandon des carburants fossiles. Il met l'économie mondiale sur la voie de la transformation de ses systèmes d'approvisionnement énergétiques. Les pays se sont engagés à « contenir l'élévation de la température de la planète nettement en dessous de 2°C, et [à] poursuivre l'action menée pour limiter l'élévation des températures à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels » (CCNUCC 2015). Les pays ont tous présenté leurs plans sur la contribution qu'ils comptent fournir en vue de réaliser l'objectif mondial de moins de 2°C. Ces plans seront examinés tous les cinq ans, ce qui permettra de concrétiser l'ambition progressivement. Le deuxième accord, qui porte sur les objectifs de développement durable (ODD), a été signé en septembre 2015. Il place l'égalité, la durabilité et les besoins fondamentaux universels au centre de la stratégie économique mondiale commune. Le troisième accord, intitulé Programme d'action d'Addis-Abeba, est l'aboutissement du Sommet sur le financement du développement, tenu dans la capitale éthiopienne en juillet 2015. Il fixe clairement le cadre du financement de l'industrialisation et de la transformation structurelle de l'Afrique, en mettant un accent particulier sur la mobilisation des ressources intérieures.

Ces accords mondiaux sont harmonisés et ouvrent la voie à des partenariats internationaux et régionaux susceptibles de transformer les perspectives de croissance de l'Afrique. Ils confirment la nouvelle orientation prise pour l'économie mondiale en vue d'un avenir durable, une économie à faible intensité de carbone et fondé sur la croissance verte et inclusive.

L'Afrique est dotée d'abondantes terres, eaux et sources d'énergie, et sa population est jeune et de mieux en mieux instruite. Cette abondance peut, si elle s'accompagne d'investissements de capitaux, permettre de créer des richesses et des emplois et d'assurer la durabilité nécessaire à la concrétisation des promesses faites dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Certains pays africains réalisent des avancées, en privilégiant l'eau, l'énergie et l'agriculture, et en encourageant systématiquement le développement à faible intensité de carbone et la résilience face aux changements climatiques, dans leurs plans et leurs actions décisionnelles. Ils sont toutefois nombreux à devoir s'efforcer de tirer le meilleur parti de l'élan suscité pour l'après-2015 autour du climat et de la durabilité, et accélérer leurs propres plans pour la croissance, la transformation structurelle et l'industrialisation durable. L'année 2016 est le moment idéal pour redéfinir des plans de croissance à long terme visant à assurer une industrialisation écologique inclusive.

Les pays du monde doivent suivre un modèle de développement économique à faible émission de carbone s'ils veulent contenir l'élévation de la température de la planète en dessous de 2°C. Les perspectives pour 2050 et au-delà signifient que les pays doivent planifier la voie à suivre pour assurer une importante décarbonisation de l'économie, à savoir la réduction de 80 % des émissions d'ici à 2050; et un taux d'émission de carbone de zéro d'ici à 2070. Les pays africains ayant très peu contribué aux émissions mondiales de gaz à effet de serre ne sont toutefois pas censés prendre l'initiative en matière de développement à faible émission de carbone.

Le continent peut se tenir en retrait et regarder les pays qui prennent l'initiative d'instaurer une économie verte – ou, s'il le préfère, tirer parti de sa situation de continent à faible émission de carbone pour sauter ce processus. Cette dernière stratégie permettrait à de nombreuses économies africaines de prendre de bonnes décisions d'entrée de jeu. Les infrastructures n'ont en effet pas besoin d'être améliorées pour devenir résilientes face aux changements climatiques. De même, la forte dépendance des pays à l'égard des carburants fossiles volatils peut être amoindrie, ce qui rapporterait d'importants avantages mutuels sur les plans de la santé et de la sécurité énergétique.

Le cheminement de l'Afrique vers l'industrialisation écologique ne constitue pas seulement une étape vers la réalisation des objectifs mondiaux fixés aux émissions de carbone – mais la condition sine qua non à une croissance durable et inclusive. Les « contributions prévues déterminées au niveau national » (CPDN), qui ont été établies par chacun des pays préalablement à la 21e session de la Conférence des Parties (COP21), fixent le cadre des mesures pratiques qui seront prises durant les cinq à dix prochaines années. Elles cadrent également avec les objectifs à long terme en matière de décarbonisation, la résilience face aux changements climatiques et le développement durable.

L'Afrique peut envisager divers moyens pour assurer une industrialisation écologique – à commencer par les entreprises existantes. L'appui fourni aux entreprises en vue d'accroître leur efficacité dans l'utilisation des ressources, offre de multiples possibilités d'initiatives avantageuses pour tous, du fait du niveau élevé des gaspillages et de l'inefficacité dans les usines. La coopération à l'échelle du système offre également de grandes possibilités d'écologiser les chaînes d'approvisionnement, les infrastructures et, surtout de produire de l'énergie.

Il revient aux gouvernements d'adopter une perspective à long terme – pour 2030 et au-delà. La stabilité politique, des institutions publiques efficaces et une mise en œuvre cohérente feront toute la différence, s'agissant de la mise en place d'incitations crédibles pour libérer l'investissement privé des petites, moyennes et grandes entreprises. Si le gouvernement doit prendre l'initiative, il ne peut cependant concevoir, financer et assurer une économie verte inclusive par ses seuls moyens. De solides partenariats à long terme sont nécessaires avec les entreprises, les organisations de la société civile, les groupes communautaires, les autorités municipales, les établissements financiers et les instituts de recherche. Chacun doit partager ses compétences, ses réseaux et ses intérêts en vue de l'élaboration d'une vision commune pour une économie verte inclusive.

L'Afrique a la capacité de se construire un avenir radieux. Le continent est une mine d'or. La région possède d'abondantes ressources naturelles et offre des opportunités considérables de croissance et d'industrialisation. S'inspirant des précédentes éditions, le rapport met en exergue les cadres et mesures politiques qui permettront à l'Afrique de brûler des étapes du processus d'industrialisation, grâce en particulier à une saine utilisation des ressources et une bonne gouvernance ainsi qu'à la construction d'infrastructures vertes. L'analyse qu'il fait des autres scénarios ne laisse aucun doute à ce sujet. L'Afrique a également la chance de compter d'excellents exemples de ce que des décisions audacieuses et éclairées en matière d'industrialisation écologique, peuvent faire.

Comment stimuler au mieux la croissance et faire en sorte qu'elle soit inclusive et écologiquement durable ? L'Afrique ne peut pas maintenir sa trajectoire habituelle si elle veut s'industrialiser et accélérer un développement à large assise. En prenant comme horizon l'année 2050 et en utilisant une série d'outils politiques du programme d'écologisation, on voit que la plupart des écarts existant entre l'offre énergétique et la demande énergétique, se réduiraient considérablement si des investissements importants tirent parti des abondantes ressources en énergies renouvelables de l'Afrique. La rareté de l'eau serait même maîtrisable si la gouvernance, l'intégration régionale et les infrastructures vertes étaient renforcées. Il est important de noter que les populations urbaines génèrent des dividendes élevés là où les investissements ciblent l'infrastructure verte, le renforcement des compétences et l'innovation.

Les gouvernements africains disposent d'options politiques clairement définies.

- ▶ Premièrement, ils doivent s'appuyer sur leurs dirigeants pour réaliser la transformation structurelle. Ces dirigeants doivent concrétiser les idées générales en stratégies et en politiques. Il est indispensable d'établir un plan crédible à long terme et de le communiquer de façon claire.



- ▶ Deuxièmement, les dirigeants doivent prendre des mesures pour renforcer les capacités de mise en œuvre actuellement limitées. Cela implique d'investir dans les ressources intérieures et de tirer les enseignements des initiatives d'autres régions pour l'industrialisation écologique. Il y a en effet beaucoup à apprendre des nombreux gouvernements qui poursuivent la même politique.
- ▶ Troisièmement, les dirigeants doivent s'attendre à être bloqués par les groupes d'intérêts opposés au changement radical des stratégies économiques. Leur réorientation stratégique déplaira inévitablement à certains groupes et les gouvernements doivent s'y préparer.
- ▶ Quatrièmement, les dirigeants doivent tenir compte du secteur informel qui est très étendu. Ils doivent ainsi trouver le moyen de l'engager à leurs côtés, et de solliciter son énergie et sa capacité d'innovation.
- ▶ Cinquièmement, les dirigeants doivent éviter de considérer les initiatives à grande échelle comme les seules valables. L'addition d'initiatives modestes produit en effet de bons résultats dans la pratique. Les modèles d'innovation économique décentralisés résistent parfois mieux aux chocs que les groupements de grandes entreprises.
- ▶ Sixièmement, les dirigeants doivent veiller à la crédibilité de leur politique, en renforçant certaines institutions fondamentales telles que les administrations décentralisées; le régime des droits fonciers et des droits de propriété; et l'accès à la législation.
- ▶ Septièmement, les dirigeants doivent décentraliser les activités économiques présentes sur leur territoire, et veiller à ce que la capitale du pays ne concentre pas toute l'attention. La majeure partie des innovations aura en effet lieu, dans la pratique, à l'échelle locale, du fait de l'étroitesse des liens existant entre les habitants, les entreprises et les administrations décentralisées.
- ▶ Huitièmement, les dirigeants doivent évaluer les progrès accomplis, en collectant les données de façon régulière et en révisant ou en ajustant leurs stratégies, s'ils veulent être au plus près de la réalité.

Il est essentiel que l'approche suivie soit centrée sur le découplage de l'énergie. De nombreux programmes sur le découplage de l'énergie industrielle en Afrique attestent de l'importance des économies réalisables en matière de consommation d'énergie. En Tunisie et en Afrique du Sud, ces économies offrent des opportunités rentables pour les industries, et des cibles privilégiées pour l'écologisation dans les stratégies gouvernementales.

L'investissement dans les infrastructures est essentiel pour l'industrialisation écologique. L'écologisation des infrastructures de l'Afrique permet de sauter des étapes durant le processus d'industrialisation écologique. Les décisions prises aujourd'hui exerceront un effet durable sur les modèles de croissance et les modes de consommation. Il est donc vital qu'elles soient appropriées, si l'on veut éviter les ajustements qui sont invariablement coûteux. Elles doivent également offrir des possibilités d'investissement sûres, quels que soient le contexte et le modèle de croissance du pays africain concerné. Ce sont en effet ces décisions qui renforceront, parmi d'autres choses, la résilience dudit pays face aux changements climatiques. Toute expansion audacieuse des énergies renouvelables réduira le déficit énergétique de l'Afrique en lui fournissant une base solide pour son industrialisation.

L'écologisation des villes africaines est un autre volet de l'industrialisation écologique de l'Afrique. Elle permet, elle aussi, de brûler l'étape du processus d'industrialisation écologique. Les villes réunissent à la fois l'innovation sociale, les compétences, les infrastructures, l'énergie et les dispositifs de sécurité alimentaire et hydraulique. Elles sont ainsi des lieux naturels pour l'industrialisation écologique tout en rendant l'urbanisation inclusive.

L'année 2016 offre une occasion opportune pour changer radicalement l'orientation des économies africaines, vers une transformation structurelle génératrice d'une croissance verte inclusive qui renforce les capacités industrielles, crée de la valeur ajoutée et assure des emplois de qualité.